Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Métropole, septembre 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Métropole », septembre. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Géographie : aménager le territoire autour de Toulouse

Question 1

Le projet de ZAC « Porte des Pyrénées » se situe au sud de l'agglomération toulousaine, à Muret, dans la communauté d'agglomération de Muret. Il se trouve à une vingtaine de kilomètres de Toulouse. On l'a implanté au sud de la ville de Muret, le long de l'autoroute A64 qui relie Toulouse aux Pyrénées et à l'Espagne.

Question 2

L'acteur à l'origine du projet est la communauté d'agglomération de Muret (une collectivité territoriale). Elle a lancé la ZAC par une délibération de son conseil communautaire le 14 décembre 2000.

Question 3

Une « zone de chalandise » est la zone d'attraction d'où vient la majorité de la clientèle des commerces d'une ville. Ici, l'autoroute A64 rend Muret plus accessible. Des habitants qui vivent bien au-delà de la commune peuvent venir y faire leurs achats. Cela élargit la clientèle du futur pôle commercial.

Question 4

Deux facteurs au choix : la proximité de l'autoroute A64 et de l'échangeur n°33, qui donnent une excellente accessibilité. Il y a aussi la proximité de Toulouse, métropole dont Muret devient un réservoir de salariés (mouvements pendulaires en hausse). On peut citer encore l'existence d'espaces disponibles au sud de Muret pour construire. Enfin, la volonté de la collectivité de créer des emplois et de rééquilibrer l'urbanisation entre le nord et le sud de la ville.

Question 5

Le projet développe le territoire de Muret. Il crée un pôle d'activités, de commerces et de loisirs qui attire des entreprises et des clients, donc des emplois et des richesses (« projets créateurs d'emplois et de richesses »). Il le rééquilibre à deux échelles. À l'échelle de Muret, il corrige l'urbanisation entre le nord et le sud de la ville.

À l'échelle de l'aire urbaine toulousaine, il permet à Muret de ne plus être seulement une ville

dortoir dépendante de Toulouse. On y trouve désormais des emplois, des commerces et des loisirs. Cela limite les déplacements domicile-travail vers Toulouse. La collectivité promeut en outre une mixité des fonctions et le respect de l'environnement, ce qui va dans le sens d'un aménagement durable.

Exercice 2 – Histoire : la France défaite et occupée

1 – Développement construit

En mai-juin 1940, l'offensive allemande bat l'armée française en quelques semaines (percée de Sedan, débâcle, exode de millions de civils). La défaite entraîne de profondes conséquences pour la France.

Les conséquences militaires et territoriales

D'abord, les conséquences sont militaires et territoriales. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain demande l'armistice, signé le 22 juin à Rethondes. La ligne de démarcation coupe la France en deux. Au nord et sur la côte atlantique, on trouve la zone occupée par l'armée allemande ; au sud, la zone libre, où siège le gouvernement. L'Allemagne annexe de fait l'Alsace et la Moselle, et le Nord et le Pas-de-Calais dépendent du commandement allemand de Bruxelles. L'armée se réduit à 100 000 hommes. Près de 1,5 million de soldats deviennent prisonniers en Allemagne. La France doit payer des frais d'occupation très lourds. En novembre 1942, l'Allemagne envahit aussi la zone libre.

Les conséquences politiques

Ensuite, les conséquences sont politiques. Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs à Pétain : c'est la fin de la IIIème République. Le régime de Vichy, autoritaire, remplace la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » par « Travail, Famille, Patrie ». Il supprime les libertés, interdit les partis et les syndicats, glorifie le chef et mène une « Révolution nationale ». Il met en place une politique d'exclusion. Dès octobre 1940, les lois antisémites (statut des Juifs) écartent les Juifs de la vie publique. Le régime collabore avec l'Allemagne (rencontre de Montoire en octobre 1940, rafle du Vél' d'Hiv en juillet 1942, STO en 1943).

Les conséquences sociales et morales

Enfin, les conséquences sont sociales et morales. Les Français subissent le rationnement, les pénuries et la présence de l'occupant. Certains choisissent la collaboration, d'autres l'attentisme, et d'autres la Résistance. Dès le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance depuis Londres son appel à continuer le combat. Des réseaux et des mouvements se forment en France, et Jean Moulin les unifie en 1943 dans le Conseil national de la Résistance.

En conclusion, la défaite de 1940 provoque l'occupation du territoire, la fin de la République, la mise en place d'un régime autoritaire et collaborateur. Elle divise durablement les Français entre collaboration et Résistance, jusqu'à la Libération en 1944.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques (annexe)

Question 1

Il faut relier chaque personnage à la bonne période et compléter chaque encadré :

- Léon Blum correspond à 1936 : victoire du Front populaire aux élections, Blum devient président du Conseil ; accords Matignon, congés payés, semaine de 40 heures.
- Adolf Hitler correspond à 1933-1945 : le Troisième Reich, régime nazi (Hitler devient chancelier en janvier 1933 et se suicide en avril 1945).
- Lénine correspond à 1917 : la révolution russe (révolution d'octobre 1917, prise du pouvoir par les bolcheviks).

Question 2

Sur la frise : première guerre mondiale, de 1914 à 1918 (à placer entre les repères 1910 et 1920). Seconde guerre mondiale, de 1939 à 1945 (à placer entre les repères 1930 et 1950, 1939 juste avant 1940 et 1945 à mi-chemin entre 1940 et 1950).

Exercice 3 – EMC : défendre l'égalité filles-garçons

Question 1

La valeur défendue est l'égalité (l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes). Elle fait partie de la devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Question 2

Deux propositions au choix : élargir les choix d'orientation scolaire pour les filles comme pour les garçons afin de changer l'image des métiers traditionnellement réservés aux hommes ou aux femmes. On peut aussi favoriser des orientations diversifiées pour avoir des femmes et des hommes dans toutes les filières professionnelles, notamment les métiers porteurs d'emplois. Enfin, on peut organiser des rencontres avec des professionnelles de métiers scientifiques et techniques pour donner aux filles des modèles.

Question 3

Le Code de l'éducation précise que les établissements scolaires « contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation ». Or Héloïse propose précisément des mesures sur l'orientation (élargir l'éventail des choix, diversifier les orientations) et sur la mixité des filières. Elle demande aussi d'engager le système éducatif dans les objectifs de mixité et d'égalité. Ses propositions sont donc conformes à la mission que la loi confie à l'école.

Question 4

Modèle de réponse : « Pour le 8 mars, je propose d'organiser dans le collège une semaine de sensibilisation. Des élèves de chaque classe préparent des affiches et une exposition sur des femmes célèbres (scientifiques, sportives, élues) et sur des métiers occupés autrefois par un seul sexe. On propose un quiz à tous les élèves pendant la récréation ou en heure de vie de classe. On invite aussi une professionnelle d'un métier technique pour témoigner devant les élèves de 3ème. Les délégués de classe recueillent aussi les idées de leurs camarades pour que le collège soit plus égalitaire. Cette action porte l'égalité, car elle montre que filles et garçons

ont les mêmes droits et les mêmes chances. Elle porte aussi la fraternité, car elle invite au respect mutuel, et la laïcité, car le collège accueille tous les élèves sans distinction. Elle lutte aussi contre les stéréotypes et les discriminations. »

Conseils pour le jour J

- Pour une question de localisation, citez des repères précis lus sur le document (ville, autoroute, direction) et pas seulement « au sud ».
- Pour expliquer une expression soulignée, donnez la définition puis replacez-la dans le contexte du texte.
- Dans le développement construit, annoncez un plan clair (militaire, politique, social) et illustrez avec des dates et des noms.
- Sur l'annexe, soignez les repères : début et fin de chaque guerre sur la frise, un trait par personnage.
- En EMC, nommez la valeur de la République et appuyez-vous sur le texte de loi cité pour justifier votre réponse.